



CANADA SOCCER

237 rue Metcalfe St.
Ottawa, ON K2P 1R2

Demande d'informations (DI) **Initiative relative au centre national d'entraînement**

Date: 12/01/2025

À: Municipalités, Associations Provinciales et Territoriales de soccer, USport, Sport Canada et autres parties prenantes intéressés

De: Canada Soccer

CC: Concacaf, FIFA

1. Introduction

Canada Soccer invite les parties prenantes de tout le Canada à manifester leur intérêt pour accueillir un futur centre national d'entraînement (CNE) dédié au soccer de haut niveau. Le CNE sera un projet phare dans le cadre du rôle du Canada en tant qu'hôte de la Coupe du monde de la FIFA 2026, une occasion unique de renforcer notre infrastructure sportive nationale, de créer un foyer permanent pour le soccer canadien et de laisser un héritage durable aux communautés de tout le pays.

Cette demande d'informations vise à identifier les parties prenantes, notamment les municipalités, les provinces, les clubs de soccer, les établissements d'enseignement supérieur et autres organisations intéressées qui ont la vision, l'infrastructure et l'alignement nécessaires pour collaborer à la création d'un environnement de classe mondiale pour le développement des joueurs, la formation des entraîneurs et l'engagement communautaire. L'objectif de cette demande d'informations est de recueillir des informations préliminaires et d'explorer les possibilités de partenariat. Il ne s'agit pas d'un appel à propositions, mais plutôt d'une première étape visant à identifier les sites appropriés et les partenaires stratégiques pour un engagement et une collaboration futurs.

2. Mise en contexte

Dans le cadre du plan d'héritage de Canada Soccer après la Coupe du monde de la FIFA 2026, la Fédération poursuit son projet de création d'un siège permanent pour le soccer canadien : un centre d'entraînement national moderne et intégré qui servira de coeur battant à ce sport au Canada. Ce centre réunira sous un même toit la formation des joueurs, les équipes nationales, la formation des entraîneurs et des arbitres, la science du sport et les programmes communautaires. Il symbolisera l'excellence, inspirera la prochaine génération et projettera l'identité footballistique du Canada à l'échelle mondiale.

Le soccer est le sport le plus pratiqué au Canada et l'un de ceux qui connaissent la plus forte croissance. Malgré son rayonnement et son influence, ce sport ne dispose pas d'un véritable foyer national. Le CNE vise à changer cela en associant le sport de haut niveau à l'accès communautaire, au développement économique et à la fierté nationale.

3. Objectifs de la demande d'informations

Cette demande d'informations vise à:

- Identifier les parties prenantes intéressées et capables d'accueillir le Centre national d'entraînement. Cela comprend les municipalités, les provinces, les clubs de soccer, les établissements d'enseignement supérieur et d'autres organisations intéressées.
- Évaluer les partenariats potentiels avec les municipalités, les provinces, les investisseurs privés et les établissements d'enseignement.
- Évaluer les emplacements candidats en fonction de critères techniques, logistiques et de développement.
- Mettre en place un processus collaboratif qui s'aligne sur la vision à long terme de Canada Soccer en matière de durabilité, d'inclusion et d'excellence sportive.
- Créer une base pour les évaluations de faisabilité ultérieures, les visites de sites et les processus formels d'appel d'offres.

4. Impacts économique et communautaire

Le Centre national d'entraînement apportera des avantages économiques, sociaux et communautaires importants à la municipalité hôte et à la région environnante. Au-delà de son rôle d'installation sportive de haut niveau, le CNE est envisagé comme un catalyseur pour le développement local, le tourisme et la fierté citoyenne.

Bénéfices économiques

- Création d'emplois directs et indirects pendant la conception, la construction et l'exploitation.
- Attirer des visiteurs, des athlètes et des équipes pour des tournois nationaux et internationaux, des camps d'entraînement et des événements.
- Stimulation des entreprises locales dans les secteurs de l'hôtellerie, du commerce de détail et des services.
- Visibilité accrue pour le lieu d'accueil en tant que destination nationale et internationale pour le sport et le tourisme.

Bénéfices sociaux et communautaires

- Accès amélioré pour les résidents locaux et les programmes destinés aux jeunes à des installations et à des ressources d'entraînement de classe mondiale.
- Partenariats avec des écoles et des organismes communautaires afin d'offrir des programmes inclusifs axés sur le sport et le bien-être.
- Développement de la fierté communautaire et de l'identité citoyenne grâce à l'association avec l'héritage sportif national du Canada.
- Alignement sur les priorités municipales en matière de santé, d'inclusion, de vie active et de renouveau économique.

5. Exigences relatives au site et au partenariat

Les municipalités sont invitées à fournir des informations répondant aux exigences clés suivantes :

A. Terrains et infrastructures

Superficie préférée : 40 à 60 acres de terrain contigu et aménageable pouvant accueillir 4 à 8 terrains extérieurs de taille réglementaire en gazon naturel et hybride, un ou plusieurs terrains intérieurs ou couverts pour l'entraînement tout au long de l'année, un petit stade, un bâtiment hautement performant (salle de sport, installations de récupération, de médecine sportive et d'analyse), des espaces administratifs et éducatifs (salles de classe, salles de réunion, bureaux), des installations de restauration, un parking et un contrôle d'accès, ainsi qu'un espace pour une expansion future, notamment des installations commerciales, académiques, hôtelières et d'accueil ou communautaires. Le site doit également permettre l'installation de locataires à long terme, tels que des équipes professionnelles ou régionales, afin de garantir la viabilité opérationnelle et une utilisation régulière. L'accessibilité aux principaux axes de transport et aux aéroports est essentielle. Le zonage et les services publics doivent permettre une utilisation institutionnelle ou sportive avec un accès fiable à l'électricité, à l'eau et aux égouts.

B. Transport et connectivité

L'accessibilité internationale grâce à des vols directs ou avec correspondance courte vers les principaux hubs européens (par exemple Londres, Francfort, Amsterdam) est fortement privilégiée. L'accès national via la proximité des principaux aéroports canadiens et des liaisons de transport public est nécessaire pour faciliter la mobilité des athlètes, du personnel et des visiteurs.

C. Écosystème des joueurs et des compétitions

La proximité avec des groupes de jeunes joueurs d'élite, de joueurs professionnels et de personnel technique, tels que les programmes provinciaux ou les académies professionnelles, est un atout. L'emplacement doit offrir un accès à un environnement de matchs dense et compétitif afin de favoriser le développement continu des joueurs et leur offrir régulièrement des occasions de participer à des compétitions.

D. Facteurs climatiques et environnementaux

La préférence sera donnée aux sites permettant une formation tout au long de l'année, que ce soit grâce à un climat favorable ou à des installations intérieures. La durabilité environnementale sera un principe fondamental, et toutes les parties sont encouragées à détailler les initiatives visant à réduire l'empreinte carbone et à promouvoir des pratiques durables.

E. Partenariats communautaires et institutionnels

Un soutien solide de la part des autorités provinciales, municipales et communautaires est essentiel. Les répondants sont encouragés à décrire les partenariats conclus avec les autorités locales, les établissements d'enseignement et les organisations sportives régionales, ainsi que les collaborations potentielles avec des investisseurs privés ou publics. Les modèles de financement conjoint, les partenariats en matière d'aménagement du territoire et l'intégration des programmes communautaires sont considérés comme des atouts importants.

F. Expansion future et innovation

Le site doit permettre une évolutivité à long terme, notamment en matière d'installations de recherche et d'innovation, de dortoirs ou de zones d'expansion commerciale. Canada Soccer encourage les partenaires ouverts à l'innovation dans les domaines de la science du sport, de l'analyse des performances, de la durabilité et du bien-être des athlètes à manifester leur intérêt.

G. Accessibilité et inclusion

Le CNE sera conçu et exploité dans le respect de la durabilité environnementale, de l'accessibilité et de l'inclusion. Les répondants sont invités à décrire comment leur approche favorise l'efficacité énergétique, la participation des communautés Autochtones, la diversité et l'accès inclusif aux programmes communautaires.

H. Viabilité financière

Les attentes préliminaires comprennent l'exploration d'opportunités de commercialisation telles que des opérations de vente au détail, des parrainages et des panneaux publicitaires, ainsi que des programmes supplémentaires visant à garantir la viabilité financière à long terme du projet.

6. Information requise

Les parties intéressées sont invitées à soumettre :

1. Une lettre d'intérêt décrivant les motivations pour accueillir le Centre national d'entraînement.
2. Aperçu des terrains ou des installations disponibles (cartes, zonage, détails relatifs à la propriété).
3. Description des transports et des liaisons internationales.
4. Résumé de l'écosystème local du soccer (clubs, académies, ligues).
5. Preuve du soutien initial ou de la reconnaissance de la province.
6. Partenariats potentiels, possibilités de financement ou incitations.
7. Lettres de soutien du conseil municipal ou des autorités régionales
8. Détails des contributions municipales ou régionales possibles (terrains, services, infrastructures, crédits d'impôt).
9. Facteurs supplémentaires uniques justifiant la pertinence de cette initiative.

7. Évaluation et prochaines étapes

Toutes les soumissions seront examinées par un groupe de travail interne de la CSA, qui comprend un groupe de travail interne chargé du projet à ce stade préliminaire. Les partenaires présélectionnés seront invités à participer à des discussions de suivi et à des visites sur place dans le cadre d'une phase de faisabilité ultérieure. Canada Soccer prévoit de déterminer les emplacements privilégiés d'ici la mi-2026, puis de lancer un appel d'offres plus officiel et un processus de répartition des fonds.

8. Cadre de financement et de partenariat

Le Centre national d'entraînement sera financé par une combinaison des éléments suivants

- Les fonds hérités de la Coupe du monde de la FIFA 2026.
- Les investissements fédéraux et provinciaux.
- La philanthropie privée et les partenariats avec des entreprises (y compris les possibilités de droits de dénomination).
- La participation municipale sous forme de contributions foncières, de soutien aux infrastructures, d'incitations fiscales, de services en nature ou d'autres contributions à valeur ajoutée.

Ce modèle multi partenarial reflète l'importance nationale du projet et garantit la pérennité des opérations à long terme.

9. Processus de soumission

Les réponses doivent être soumises par voie électronique au format PDF à l'adresse suivante : NTC@canadasoccer.com avec pour objet « Réponse à la demande d'informations – Centre national d'entraînement de Canada Soccer ». La date limite pour les soumissions est fixée au 12 février 2026 [23 h 59 HNE]. Après examen, Canada Soccer pourra contacter certains répondants sélectionnés pour poursuivre le dialogue, réaliser une analyse de faisabilité et éventuellement discuter d'un appel d'offres ou d'un partenariat.

10. Confidentialité

Toutes les informations reçues seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement à des fins d'évaluation interne par Canada Soccer.

11. Coordonnées

Veuillez envoyer vos demandes ou questions à NTC@canadasoccer.com